Wattrelos, nous en donnerons demain la composition exacte.

Vu les frais énormes nécessités par l'établissement du Stadium, le Comité de l'Exposition a décidé, d'accord avec le Comité du Nord et l'U. S. F. S. A., de n'accorder aucune place de faveur (même les arbitres et les officiels devront payer leur entrée).

Voici la composition de l'équipe du 43e :

But : Bourguignon (U. S. M. B.)

Arrières : Dujardin (S. C. T.), Faure (O. L.)

Demi : Delahaye (R. C. R.), Deffrennes (S. R.) ; cap. Wattrelos.

Avants : Mantoulet (O. L.), Chasseing (S. R.), Louis Nisse (R. C. R.), Mille (S. R.), Delechaud (C. S. B.)

Le Sénégal à l'Exposition

Partis de Dakar le 22 avril, 115 Sénégalais et Sénégalaises, recrutés avec un soin minutieux sur place, sont arrivés en notre bonne ville le 2 courant, à six heures du matin, venant directement du Havre.

A peine débarqués, plusieurs tramways spéciaux dirigeaient nos indigènes vers l'Exposition où ils pénétraient au son de leurs tamtams et guitares à seize cordes, accompagnant ces instruments de leurs cris joyeux et battements de mains habituels. Tous gagnaient aussitôt le si pittoresque village qui leur est affecté, sous la conduite de leur chef Mahmadou Seck.

Dès l'entrée au campement, le premier acte de nos Sénégalais fut l'accomplissement d'un devoir imposé par la religion musulmane : On les vit, après leur marabout, prendre et avaler, par trois fois, une petite pincée de terre « dans le but de sympathiser avec le sol qu'ils allaient habiter », nous dit aimablement M. Bouvier, leur manager.

Cette prescription rituelle remplie, les hommes allèrent voir les cases qui leur étaient attribuées, tandis que les femmes, épouses dociles, attendaient les ordres de leurs maris pour aller s'installer à leur tour avec leurs marmots. Ces derniers, agiles comme de jeunes singes, gambadaient déjà en tous sens dans le village.

Une fois chaque chef de famille pourvu de son logement, on vit les hommes, allumer pipe ou cigare, ou bien ouvrir leur tabatière d'argent et prendre avec la grâce d'un marquis de l'ancien régime une prise de tabac fin.

Les femmes se mirent en devoir d'allaiter leurs nourrissons, qu'elles sortirent d'une sorte de sac placé sur leurs dos, puis arrangèrent leur couchette.

Nous avons dit que le chef du village est Mahmadou Seck. C'est un superbe noir de 45 ans, de race Yolof, originaire de l'île de Corée et appartenant à l'aristocratique profession des bijoutiers.

Mahmadou est de la puissante famille indigène des Thiams, universellement respectée et aimée au Sénégal où elle sert d'intermédiaire pour les relations commerciales entre Européens et noirs.

Mahmadou Seck parle très couramment le français, ses enfants également.

Les autre Sénégalais ont été recrutés parmi les principales races du Sénégal : Yolofs, Mandingues, Toucouleurs, Bamararas et Peulhs. Ils exercent les professions de bijoutier, tailleur, cordonnier, brodeur, tisserand, etc.

L'inauguration officielle du village sénégalais aura lieu samedi et sera précédée d'un défilé sensationnel en ville sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Le Congrès international de la Chasse

de ROUBAIX (9, 10 et 11 juin)

Quelques semaines seulement nous séparent du Congrès international de la chasse organisé à Roubaix les 9, 10 et 11 juin prochain à l'occasion de l'Exposition internationale du Nord de la France. Il promet de présenter le plus grand intérêt pour les chasseurs en raison de l'importance des questions qui y seront discutées. Le ministre de l'Agriculture a promis de venir présider, le dimanche 11 juin, la séance solennelle de clôture du Congrès.

Nous donnons ci-après la liste des principales questions qui y seront traitées :

Importance de la chasse au point de vue de l'économie nationale ; Etat actuel de la statistique de la chasse en général et de la statistique internationale en particulier. Propositions en vue de son perfectionnement ; Importance internationale du commerce des fourrures et robes du gibier poil et plumes ; Office international de documentation pour la chasse.

Entente internationale en vue de l'unification des calibres de fusil de chasse, des poudres, des douilles et des numéros de plomb ; Etudes sur les épidémies du gibier. Moyens de les combattre et de restreindre leur propagation ; Essai et expérimentation en matière de chasse.

Protection internationale des oiseaux migrateurs importants pour la chasse en vue d'empêcher leur disparition totale (la caille, la bécasse, le canard et l'oie sauvage) ; Prescriptions internationales en vue d'empêcher la destruction des oiseaux non comestibles ; Assurance du personnel de la chasse ; Principes de la législation de la chasse ; Chasse et Nature ; Permis de chasse nationaux et internationaux ; Réglementation de la chasse aux colonies.

Destruction des animaux nuisibles ; Répression du braconnage ; Repeuplement des chasses, etc., etc.

Le droit d'inscription au Congrès international de la chasse, comprenant la cotisation au banquet officiel que présidera M. le ministre de l'Agriculture, n'est que de six francs, et comportera de nombreux avantages, notamment une réduction de 50 0/0 pour le voyage sur le réseau du chemin de fer du Nord dont bénéficieront les membres du Saint-Hubert-Club de France de la région du Nord.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat général du Congrès, 11, contour Saint-Martin à Roubaix.

Le Tournoi international d'Escrime

à ROUBAIX (23 et 24 juillet)

Le tournoi international d'escrime qui mettra aux prises à Roubaix les 23 et 24 juillet prochain les plus fines lames non seulement de la région du Nord mais de la France et de l'étranger, est appelé à obtenir le plus grand succès. Les concurrents auront à se partager de très beaux prix ainsi répartis :

Dix prix consistant en objets d'art, épées d'honneur, plaquettes, médailles, etc., seront attribués dans chaque catégorie aux vainqueurs du tournoi de fleuret junior et du tournoi populaire amateurs.

Pour le tournoi des moniteurs, prévôts et anciens prévôts civils et militaires, dix prix en espèces seront ainsi partagés :

1er, 100 fr. ; 2e, 80 fr. ; 3e, 60 fr. ; 4e, 50 fr. ; 5e, 35 fr. ; 6e, 25 fr. ; 7e, 20 fr. ; 8e, 15 fr. ; 9e et 10e, 10 fr.

Chaque prix sera accompagné d'un diplôme.

Les concurrents du tournoi d'épée recevront des prix pour une valeur totale de 2000 francs, à savoir :

1er, un objet d'art d'une valeur de 700 francs ; 2e, id., 400 fr. ; 3e, id., 250 fr. ; 4e, id. 150 fr. ; 5e, id., 125 fr. ; 6e, id. 100 fr. ; 7e, id., 100 fr. ; 8e, id., 100 fr. ; 9e, id. 75 fr.

Les organisateurs mettent la dernière main aux préparatifs de cette grande manifestation sportive.

Pour tous renseignements s'adresser, 41, rue Nain, à Roubaix.

***

Le jeu de boules à l'Exposition. — Rencontres du dimanche 7 mai :

Matin. — 9 heures : Les Amis de la Boule, Destombe, Croix, contre Les Amis, Gilleman, Petit-Lannoy, à Hem. — 9 h. : Les Francs-Gaillards, Lebrun, Lilingue, contre Les Amis-Réunis, Hennion, chez Rambaut, à Wattrelos. — 10 h. : Les Joyeux-Bouleurs, Leclercq, rue de Lannoy, 522, contre Le Fort-Bavard, Dujardin, rue de Wasquehal, à Flers-Bréucq. — 10 h. : Saint-Joseph, Trentesaux, chez Derache, à Lys-lez-Lannoy, contre La Parisienne, Vincent, à la Ville-de-Paris, à Wattrelos.

Soir. — 3 heures : Les Joyeux-Haudourdinois, Coin, Hanbourdin, contre Les Veinards du Boulevard de Metz, Verschore, 13, boulevard de Metz. — 3 h. : La Saint-Paul, Vercoutter, Wattrelos, contre la Société du Beau-Bouquet, Leplat, rue Sainte-Catherine, Lille. — 4 h. : La Saint-Paul, Devos, rue de l'Alma, contre Les Amis-Réunis, Guétière, Ancienne Mairie, à Mouvaux. — 4 h. : Les Bons et Francs Bouleurs, Dubus, à la Planche, Wattrelos, contre Les Francs-Bouleurs du Fresnoy, Honquet, chez Henno, à Lys-lez-Lannoy.

LE SUCRE BEGHIN

se reconnaît à sa blancheur, à sa haute régularité

650

ROUBAIX

Le Championnat d'Europe

DES 100 KILOMETRES A ROUBAIX

La nouvelle annonçant le gros événement qui doit se produire le 14 mai, à Roubaix, a été accueillie avec enthousiasme par les amateurs du sport cycliste.

Une course cycliste monstre, et d'une importance capitale, le championnat d'Europe des 100 kilomètres, derrière grosses motocyclettes, qui jusqu'ici se disputait en Allemagne, va pour la première fois se courir en France, au Vélodrome du Parc des Sports des quatre villes de Roubaix (Wattrelos).

Un autre fait sera confirmé sous peu. Il paraît qu'un des champions d'Allemagne, dont la course était jusqu'à présent la proie, un de ces stayers fameux qui réussissent dans leur pays à atteindre les plus dangereuses vitesses, et que les offres de Paris tentent bien rarement, aurait l'intention de venir chez nous, défendre son bien contre nos compatriotes ? Les 9000 francs de prix dont le championnat d'Europe est doté, y sont évidemment pour quelque chose, mais le fait n'en est pas moins caractéristique.

Le programme commencera par des courses de vitesse, où les meilleurs régionaux rencontreront quelques bons coureurs parisiens professionnels et indépendants.

Toutes les mesures seront prises, naturellement le 14 mai, à Roubaix, non seulement pour contenir la cohue qui ne manquera pas de se porter vers le Parc des Sports des 4 villes, mais encore pour éviter toute manifestation. Il est à prévoir qu'il y aura la foule habituelle au grand complet, des habitués de Vélodromes.

Union des Travailleur. — Aujourd'hui vendredi, répétion générale des œuvres qui seront exécutées lors du prochain concert, sous la direction de M. E. Vroman.

Problèmes sociaux, par M. Vanlaër ; La Valeur sociale de l'Evangile. LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Les cabaretiers contre la licence. — On nous communique l'ordre du jour suivant, voté par le Syndicat professionnel des Cabaretiers et Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons.

« Les membres du Syndicat des Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons, réunis en assemblée générale, le 3 mai 1911, après avoir entendu MM. Mahieu, Delhombe, Foulix et Delannoy, protestent contre le rejet de la suppression de la licence ; contre la limitation du nombre des débits de boissons, et se déclarent prêts à employer tous les moyens pour obtenir le liberté commerciale et l'égalité de tous devant la loi. »

Mort subite. — Mlle Sylvie D'Heygeres, 52 ans, en garni chez M. Dendievel, coiffeur, rue des Longues-Haies, 178, est morte subitement dans sa chambre jeudi matin, succombant à une embolie.

Tamponné par le car. — Un ouvrier peaucier, Louis Hamsdericqx, a été tamponné par le Mongy direct venant de Lille, jeudi matin vers 10 heures 1/2, en face de l'Hippodrome.

Il ne s'est fait que des contusions sans gravité.

Pauvre folle ! — Une jeune fille, Louise D..., qui, depuis quelque temps, ne possède plus toutes ses facultés mentales, s'est jetée dans le canal, jeudi matin, près du pont Salembier. Elle avait, pour quitter le domicile de ses parents, profité d'un moment où sa mère était occupée dans une pièce voisine. La jeune fille a été retirée de l'eau saine et sauve.

Les vols de vélos. — Encore un : Camille Masure, 29 ans, maçon à l'Pecq, retour de déjeuner, jeudi matin à 8 heures 1/2, laissa sa bicyclette à la porte d'un jardin situé rue de Barbieux et dans lequel se trouve son chantier. Quand il voulut le reprendre, le vélo avait disparu.

La machine volée vaut 100 fr., elle porte le numéro 117.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

1re COMMUNIONS Dragées Selten Gheerbrant 5, rue du Prieg, Lille 0426

du 4 mai

Naissances. — Gabrielle Sampers, rue de Naples, 109. — Charles Smets, rue Pellart, 49. — Maurice Vanoovynsberghe, rue Desbonnets, 17. — Juliette Muylaert, rue d'Alma, 124. — Lucie Vendroy, rue de Lannoy, 9 bis. — Yvonne Buyssens, rue J.-B. Vercoutre, 12. — Adolphe Vanaudewaler, rue de Denain, 138. — Julien Guienne, boulevard de Fourmies, 52. — Léon Lerat, rue Lacroix, imp. Jacob, 3. — Thérèse Chabrier, rue Saint-Georges, 20.

Décès. — Silvie D'Heygères, 52 ans, tisserande, rue des Longues-Haies, 178. — Oscar Decottignies, 39 ans, employé aux tramways, boulevard de Strasbourg, 74. — Henri Verbeke, 71 ans, marchand de cuirs, rue de la Chaussée, 25. — François Van de Weele, 36 ans, dessinateur, rue de l'Industrie, 62. — Charles Thooft, 16 ans, bâcleur, rue Baurewaert, 35.

CROIX

A propos du 1er mai. — L'un de nos confrères émet quelques réflexions sur le pavoisement du 1er mai, à Croix, et signale que le drapeau rouge flottait au bureau du commissariat.

Notre confrère a été surpris dans sa bonne foi, car s'il est vrai qu'un drapeau rouge orne la façade du premier de l'immeuble, où se trouve installé, au rez-de-chaussée, le bureau de M. le Commissaire de police, il faut attribuer ce fait au concierge de la mairie qui occupe justement l'étage et non à M. Joly, comme l'indique notre confrère. D'un autre côté ce drapeau rouge, comme les deux ou trois autres arborés en ville, portait les lettres R. O. ce qui les mettait à l'abri de poursuites judiciaires.

— Une réflexion nous est faite par un ami de notre journal sur la pauvreté du cortège socialiste du 1er mai. Cet ami nous dit qu'il est regrettable de constater le peu d'empressement des socialistes à se rendre au cimetière pour honorer les ouvriers tombés au champ d'honneur de l'industrie. « Alors, dit-il, qu'un banquet, bal ou fête quelconque a le don de faire accourir les « partageux » (de l'argent des autres, entendons-nous) la commémoration des morts, victimes du travail ne réunit que 38 citoyens, et cela un jour de chômage, à la date fixée par le « prolétariat conscient » pour célébrer et préparer « l'affranchissement de la classe ouvrière ». Cette constatation m'attriste, ajoute cet ouvrier, mais elle me réjouit parce qu'elle est un indice certain de l'effondrement inéluctable d'un parti qui n'engendre que l'indifférence et parfois la haine et n'est pas capable de manifester généreusement son amour du malheureux « mort à la peine ».

Nous n'ajouterons rien à ce jugement.

Accidents de travail. — Un aide-maçon de M. Picavet, Elias Paunekoucke, 21 ans, rue des Fleurs, à Roubaix, a glissé et s'est blessé à la jambe droite. 15 jours de repos. Docteur Decrousseaux.

— Sur les chantiers de l'Exposition, Georges Dubruille, 31 ans, charpentier, rue Decrème, à Roubaix, a marché sur un clou en descendant d'une échelle et s'est blessé au pied gauche. 10 jours de repos. Docteur Harlet.

— A l'usine des machines agricoles, Achilla Leroux, 29 ans, rue de la Passerelle, à Tourcoing, s'est piqué à la main droite avec un clou de fonderie. 15 jours de repos. Docteur Demoulin.

CROIX. — Décès. — Gilbert Ghesquière, 18 jours, rue Feldherbe, 18. — Victorine Boyart, 70 ans, sans prof., rue Kléber, 18.

WASQUEHAL

Entre gamins. — Pour passer leur jeudi, un groupe de gamins se sont amusés à se lancer des pierres, rue de Marcq. L'un d'eux, le petit Wildermersch, âgé de 9 ans, reçut un caillon à la tête. Il tomba évanoui et couvert de sang. Sa mère le conduisit chez le docteur qui pratiqua plusieurs points de suture.

Un peu de police, s. v. p. — Nous entendons un certain nombre d'habitants se plaindre de ce que de jeunes gredins pénètrent quotidiennement dans leurs propriétés dans le but de dénicher les oiseaux qui y auraient déposé leur progéniture. Ces jeunes vandales s'inquiètent peu des dégâts que leur sans gêne occasionne. Le quartier qui a le plus à se plaindre de leurs agissements est celui des cimetière.

Une ronde de police pourrait sans doute faire cesser ces plaintes trop fondées.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

TOURCOING

La retraite mensuelle de MM. les Ecclésiastique de la ville aura lieu aujourd'hui vendredi en la chapelle Saint-Marie des Anges, rue du Tilleul.

Première instruction à 2 heures.

L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire de Tourcoing se fera un devoir de se réunir dimanche prochain, à dix heures, au Sporting Club pour assister à la cérémonie de la présentation du drapeau aux élèves de l'école.

La Fête musicale du quartier du Centre. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu la grande fête musicale organisée avec le concours de la municipalité et des commerçants du Centre, pour célébrer le 25e anniversaire de la fondation de la fanfare du « Point Central ». Voici quel est le programme de la fête :

Samedi, grande Retraite aux flambeaux ;

Dimanche matin, Concert Grande-Place et place de la République. L'après-midi un cortège aura lieu auquel prendront part les sociétés les plus réputées de la région. Brillantes exécutions, Grand-Place, place de la République et place des Halles. — Ascension aérostatique, place de la République.

Le soir, sur la Grand-Place, grand concert d'honneur par la Fanfare municipale de Lannoy et l'Orphéon Tourquennois, et Feu d'artifice. La place de la République sera éclairée à giorno.

Retraites ouvrières. — Le mairie fait les communiqués suivants :

Permanences des Commissions municipales. — *5e Section.* — Les intéressés habitant la 5e Section, c'est-à-dire ceux qui habitent les rues comprises entre les rues de Paris et du Brun-Pain et les territoires de Roncq et de Bondues, sont invités à remettre leurs bulletins individuels remplis et signés au siège de la Section, Ecole de garçons, rue Neuve, où les permanences seront constituées les vendredi 5 et samedi 6 mai, de 6 heures à 8 heures du soir, et le dimanche 7 mai, de 10 h. 1/2 à midi et demi.

Les « assurés obligatoires » qui n'ont pas reçu de bulletins et les intéressés qui désirent se faire inscrire à titre d' « assurés facultatifs », trouveront des bulletins de renseignements à la permanence.

MM. les Membres de la Commission donneront aux intéressés toutes les indications qui leur seront nécessaires.

Un employé sera mis à la disposition de la Commission pour recueillir les bulletins et, au besoin, les remplir.

1re Séance de Commission municipale. — Les Commissions municipales constituées pour faciliter l'application de la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes, ont inauguré leurs travaux le 3 mai dernier par la réunion de la 5e Section, à son siège, Ecole des garçons, rue Neuva.

MM. Verbecque, conseiller municipal, président ; Emile Parmentier, délégué titulaire patron ; Arthur Nys, délégué titulaire ouvrier, assistaient à la réunion.

Un employé avait été mis à la disposition de la Commission pour recueillir les feuilles des assurés et les aider au besoin à les remplir.

Bon nombre d'intéressés se sont présentés devant la Commission, soit pour déposer leur bulletin d'assurés obligatoires, soit pour établir une demande d'assurés facultatifs.

D'autres se sont présentés avec des bulletins non remplis.

Ils ont déclaré n'avoir pu remettre leurs bulletins aux agents recenseurs parce qu'ils n'avaient pu les remplir faute de renseignements ou parce qu'ils étaient absents dans la journée. Aussi, préférentiels se rendre aux permanences et remplir leurs bulletins avec l'aide des employés mis à leur disposition.

Enfin, d'autres ont témoigné le désir, avant de remplir leur bulletin, d'avoir des indications sur la portée et les avantages qu'ils retireraient de la loi.

MM. les Membres de la Commission et le Directeur de l'Institut Social, qui s'étaient rendus à la permanence, ont donné à chacun des intéressés les renseignements utiles s'appliquant à leur cas particulier.

Sur la demande des intéressés, la Commission a décidé, d'accord avec l'Administration municipale, que la permanence serait continuée au siège de la Section les vendredi 5 et samedi 6 mai, de 6 h. à 9 h. du soir, et le dimanche matin, de 10 h. à midi 1/2, afin de donner toutes facilités aux ouvriers et aux ouvrières, ainsi qu'aux intéressés désireux de bénéficier de la loi à titre d'assuré facultatif, de se faire inscrire et de se faire donner tous les renseignements utiles.

Nous ferons connaître les jours et heures des permanences pour les autres Sections en fur et à mesure que les bulletins individuels auront été distribués.

Bains municipaux. — A l'occasion du Conseil de Révision, la piscine sera réservée aux hommes toute la journée d'aujourd'hui vendredi.

La main dans un engrenage. — Henri Desbonnets, 45 ans, tisserand, chez Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, nettoyait son métier à la marche. Sa main droite fut prise dans un engrenage et il en résulta des plaies contuses des médius, annulaire et auriculaire avec section des tendons extenseurs.

Le docteur Desbonnets a prescrit au blessé un repos de 20 jours.

Tombé d'une échelle. — Un ouvrier de batteuse de la filature de M. Paul Réquillert, rue du Virolois, Camille Vandorme, 44 ans, est tombé d'une échelle et s'est fracturé le pied gauche. Le docteur Defossez lui a prescrit trente jours de repos.

Sept coups de couteau. — Sous ce titre nous avons relaté l'agression commise par Victor Cappelle contre les époux Desrousseaux-Tkint. Mme Desrousseaux est encore alitée.

M. Gobert, juge d'instruction, est chargé de cette affaire.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 4 mai

Naissances. — Marie Decoene, rue d'Arcole, 25. — Jeanne Cau, rue d'Anvers, 2. — Denise Bouckaert, rue Malcense, 206. — Roger Rigaux, rue de Paris, 202. — Louis Parmentier, rue Lasalle, 161.

Décès. — Marie Vanwymeersch, 73 ans, rue de Toulon, 247. — Maria Denoyer, 81 ans, rue des Champs, 30. — Victor Deweele, 10 mois, rue de la Planche. — Léontine Joly, 48 ans, rue de Roubaix, 162. — Auguste Thais, 18 jours, boulevard Gambetta, 204. — Rolande Fameehon, 6 ans, rue de Brest, 14.

AVIS IMPORTANT

Gant Perrin, 80, r. Nationale, Lille. Aujourd'hui vendredi 5, dernier jour de la vente réclame. Qualités absolument garanties.

6673

BOUSBECQUE

Une maison dévalisée. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits chez M. Isidore Delefortrie, cultivateur au Crumesse, par une porte de derrière. Dans l'arrière cuisine ils ont visité les vêtements ; dans la chambre de Mlle Delefortrie, ils ont jeté pêle-mêle tous les objets. Dans la chambre des époux ils ont pris un porte-monnaie contenant une somme de 4 fr. Le café et le sucre qu'ils avaient enlevé dans la cuisine fut retrouvé près de la ferme Carette.

M. Delefortrie avait bien entendu, vers trois heures, des aboiements de chiens mais n'y avait pas prêté attention.

M. Dalle, garde-champêtre et la gendarmerie d'Halluin ont ouvert une enquête.

BOUSBECQUE. — du 4 mai. — Décès. — Henri Delescluse, 60 ans, tailleur de lin, à la Basse-Ville. — Marie Vandenbussche, un mois, eux Bois.

HALLUIN

Les vêtements en feu. — Mercredi, vers deux heures de l'après-midi, un ouvrière de la fabrique de châles de chez M. Delaroytre, Mlle Maria Decoene, 24 ans, demeurant rue du Nord, s'est brûlée en voulant activer le feu du fourneau dans la salle d'apprêt. La flamme s'est communiquée à ses vêtements.

A ses cris les ouvriers s'empressèrent de la rouler dans un tissu et parvinrent à éteindre les flammes.

Elle reçut les soins du docteur Mahieu qui constata des brûlures du premier degré à plusieurs endroits et lui prescrivit un repos de quinze jours.

HALLUIN. — Du 4 mai. — Naissance. — André Mecuros, rue de la Lys.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Un pendu. — Jean Hauwels, 58 ans, tisserand, sur la Place, a été trouvé pendu dans le grenier de son habitation, mercredi soir, par sa femme.

RONCQ. — Du 4 mai. — Décès. — Marie Lesrestre, 63 ans, ménagère, ruelle de l'Eglise.

BONDUES. — Du 4 mai. — Décès. — Jules Demeampe, 32 ans, maraîcher, à la Chaterelle.

LINSELLES. — Du 4 mai. — Naissance. — Pierre Ghequière, à la Brasserie.

Publication. — Jules Landuyt, boucher, et Céline Frameaux, s. p.

MOUVAUX

Paroisse Saint-Germain. — **Exercice du premier vendredi du mois.** — Aujourd'hui, premier vendredi du mois, le Saint Sacrement restera exposé toute la journée. Le soir à 8 heures, Salut solennel et procession avec flambeaux, dans l'église.

Les hommes et les jeunes gens y sont tout spécialement invités.

Vaccination. — Dimanche prochain 7 mai, a lieu à la Mairie, de 9 à 11 h. du matin, la séance obligatoire de vaccination.

Avis. — Afin de faciliter l'établissement de la liste provisoire des assujettis à la Retraite Ouvrière, le Maire de Mouvaux prie ses administrés de vouloir bien retourner à la Mairie, avant dimanche prochain, dûment complétés (signés ou nons signés), les bulletins de renseignements qui leur ont été remis.

Blessé au pied. — Un ouvrier peintre, Arthur Tiberghien, 58 ans, occupé pour le compte de M. Léon Chantry, entrepreneur de peinture, dans le magasin de M. A. Six, rue de l'Epinette, à Mouvaux, a été blessé au pied en marchant sur des éclats de verre. 15 jours de repos. Docteur Dumont.

MOUVAUX. — Naissance. — Fernand Vandaele, rue Vauban, 34.

MOUVAUX-LES-FRANCS

Chronique religieuse. — A l'occasion du premier vendredi du mois, un Salut solennel sera chanté à 8 heures du soir. Le sermon sera donné par M. l'abbé Lebeau, missionnaire.

La première communion solennelle aura lieu dimanche prochain, 7 mai.

A 7 h., Messe et cérémonie de la première communion solennelle ; à 10 h., grand'messe à l'intention des enfants ; à 3 h., vêpres solennelles suivies du sermon et de la rénovation des vœux du baptême.

Les instructions sont données par M. l'abbé Léon Castelnot, curé.

UNE BOMBE

contre un ouvrier d'Halluin

Est-ce une vengeance ?

A Wevelghem (Belgique), dans la nuit de jeudi à vendredi, une bombe a éclaté devant la maison de M. Vanrele qui se rend chaque jour à Halluin et travaille à l'usine Lepoutre, en dépit de la grève qui frappe cet établissement.

Le terrible engin, en explosant, a brisé tous les carreaux de l'habitation et causé des dégâts considérables. Heureusement ses éclats, projetés dans mille directions, n'ont atteint personne.

Toute la commune est en rumeur. Le parquet de Courtrai est descendu immédiatement à Wevelghem, pour rechercher les auteurs de cet attentat, qu'on croit être des chômeurs d'Halluin, désireux de punir leur camarade non-gréviste.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, herpétiques ou autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel.

Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. Bertelot, rue des Lions, 14, à Paris.

060 B

LILLE

Départ pour l'Algérie

D'UN DÉTACHEMENT DU TRAIN DES ÉQUIPAGES ET DE QUATRE COMMIS D'ADMINISTRATION.

Quarante-huit hommes du train des équipages et un lieutenant, M. Guillaume Pélissier, originaire de Moulins, et quatre commis d'administration sont partis hier matin pour l'Algérie, où ils remplaceront des hommes envoyés au Maroc.

Parmi les partants du train des équipages, neuf sont volontaires, dont le brigadier Dorme, fils du garde-champêtre de Lomme.

Le départ de ces jeunes gens a été l'occasion d'une manifestation patriotique, qui n'a pas laissé d'être émotionnante.

Ils étaient réunis, dans la cour du quartier Saint-Roch, à six heures et demie, revêtus d'un uniforme tout neuf de mobilisation.

Tous les officiers et sous-officiers de l'escadron étaient présents.

M. le colonel Lognier passa la revue du détachement, puis il adressa à ses hommes, qui allaient quitter la caserne, une allocution vibrante, pleine de patriotisme, dans laquelle il leur dit qu'ils devaient faire résolument un sacrifice pour la patrie, puisque celle-ci le leur demande.

De leur côté, MM. Duburcq, adjoint au maire de Lille, président de la Société des Anciens Militaires du Train, Decaudin, Mayette, Louis, vice-présidents, et de nombreux membres de cette Société avaient tenu à venir, avec leur étendard, saluer leurs jeunes amis.

M. Duburcq leur remit à chacun, en souvenir, une ceinture à poches de cuir, une pipe et du tabac, et quelques autres menus objets utiles en campagne.

A sept heures moins le quart, fanfare en tête, précédé aussi de l'étendard et de la Société des Anciens Militaires du Train, le détachement se rendait à la gare, par les rues Saint-André, Esquermoise, la place du Théâtre et la rue Faidherbe, de plus en plus acclamé sur tout le parcours.

La salle des pas-perdus et les quais étaient remplis de monde.

Au moment où le train s'ébranlait, la fanfare sonna au drapeau, toutes les têtes se découvrirent, pendant que les partants, aux portières, faisaient leurs adieux en agitant leurs képis.

Cyclisme au Nouveau Vélodrome de Lille

LA GRANDE RÉUNION DE DEMI-FOND DERRIÈRE MOTOCYCLETTES

Des affiches très commentées annoncent que la première grande réunion de demi-fond derrière motos, du nouveau Vélodrome, aura lieu avec la participation de Lavalade, Léon Didier et Tichon.

La direction du nouveau Vélodrome qui ne veut présenter au public que des spectacles intéressants, après avoir réussi à mettre sur pied le match Lavalade-Sérès, a préféré demander à Sérès la résiliation de son contrat. Sérès est en effet malade et n'aurait pas se présenter dimanche en possession de tous ses moyens.

La difficulté était de trouver à Lavalade des compétiteurs dignes de sa formidable réputation.

Tandis que les Guynard, les Darrajon, les Moreau se battent et rebattent à tour de rôle deux hommes, deux cominymen, l'un en France, l'autre en Belgique, attirent l'attention des connaisseurs. Ce furent ces deux hommes qui furent choisis.

Le cominyman français, c'est Léon Didier, ex-coureur de vitesse qui, sur les courtes distances de 20 à 30 kilomètres, est presque imbattable. Que Léon Didier soit un coureur de classe, nous n'en voulons pour preuve que sa récente victoire sur son compagnon de lutte de dimanche, qui a une revanche à prendre et la désire conclurante.

Le cominyman belge, c'est Trichon, le Verhouwaert du demi-fond, un coureur d'un courage extraordinaire qui, après avoir triomphé sur presque toutes les grandes pistes belges, entend s'imposer en France par un coup d'éclat.

Lavalade désireux de parfaire sa forme est depuis jeudi à Lille. Il sait contre quels dangereux adversaires il aura à lutter et veut mettre tous les atouts dans son jeu.

Son entraînement, aujourd'hui vendredi, aura lieu de 4 à 6 heures, nul doute que de nombreux sportsmen n'aillent applaudir sur les « falaises » du nouveau Vélodrome, l'élégant stayer le plus vite du monde jusqu'aux cinquante kilomètres.

Au dernier moment nous apprenons que Trichon a également pris ses quartiers d'entraînement, dès hier, au nouveau Vélodrome et que Didier, venant de Paris, sera très probablement en piste avec ses deux compétiteurs, vendredi après-midi, sur la piste du Croisé-Laroche.

Pour tout bon potage, le TAPIOCA INDIEN, par manies Utilisima, est indispensable.

61118

Dépêches de la Nuit

LES Événements du Maroc

LE COMMANDANT BREMOND A FEZ. — LA CONFIRMATION OFFICIELLE.

Paris. — L'Agence Havas publie l'information suivante :

« Le gouvernement a reçu la nouvelle de l'arrivée, le 26 avril, du commandant Brémond et de la méhalla chérifienne.

« Dès le 23 avril dernier, le gouvernement donnait l'ordre à la colonne de secours de Casablanca de se diriger rapidement sur Bar-Dzrari, au pied des massifs montagneux qui dominent les environs de Fez.

« Ces ordres, qui sont maintenus, permettront à la colonne de secours de se mettre en liaison avec nos instructeurs et les forces chérifiennes et de pourvoir au ravitaillement de la ville.

« D'après des nouvelles en date du 29, Fez reste bloqué. Les vivres y sont rares. Les tribus ne se sont pas soumises.

« D'autre part, le général Toutée fait connaître qu'il est arrivé sans aucun incident à Debdou.

« Ce haut commissaire poursuivra l'exécution des instructions qu'il a précédemment reçues et qui ne comportent pas le passage de la Moulaya. »

L'ATTITUDE DE L'ALLEMAGNE

Sous ce titre nous avons reproduit, en seconde page, l'article de la « Wiener Allgmeine Zeitung », nettement hostile à l'action française au Maroc.

A propos de cet article, une agence a publié jeudi soir la dépêche suivante :

Berlin. — A la Chancellerie impériale on déclare que non seulement on est complètement étranger à l'article de la « Wiener Allgmeine Zeitung », mais que le point de vue exposé ne représente nullement l'opinion de la Chancellerie impériale, qui a été définie dans une conversation récente de M. Bethmann-Holweg avec M. Cambon, ambassadeur de France.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres. — Sir Edward Grey, questionné, a de nouveau déclaré que le gouvernement française a confirmé au gouvernement anglais que c'est à la demande urgente du sultan que les Français ont coopéré à la formation d'une méhalla destinée à secourir Fez.

Comme un député lui demandait en vertu de quels droits la France avait agi, sir Edward l'a renvoyé à l'acte d'Algésiras et à l'accord franco-anglais de 1904.

Le garçon de bureau Geslot

CONDAMNÉ

Paris. — Jeudi le tribunal correctionnel de la 9e chambre de la Seine, a condamné à 8 mois de prison Pierre Geslot, 37 ans, ancien garçon de bureau au ministère de l'agriculture, qui avait réussi à se faire remettre plusieurs sommes d'argent par des commerçants qui voulaient obtenir des bureaux de tabac.

Geslot s'est toujours prétendu innocent et a déclaré qu'il était la victime de machinations odieuses.

Les incidents de Laurrière

Limoges. — Jeudi après-midi, le préfet de la Haute-Vienne s'est rendu à Laurrière, où il a pu, accompagné du maire, se rendre à l'Hôtel-de-Ville. Il a alors harangué la foule.

Il a demandé aux manifestants de ne pas créer d'agitation révolutionnaire, de rester dans la légalité et d'enlever le drapeau rouge.

Les manifestants ont refusé.

Le préfet a mis, par téléphone la président du conseil au courant de la situation.

CHUTE D'UN AVIATEUR

Bruxelles. — L'aviateur Cacheux a fait une chute près de Bruxelles. Il est blessé à la tête et aux jambes.

Un dirigeable parti à la dérive

Aldershot. — Après des essais satisfaisants devant la commission de réception, le dirigeable Lebaudy, effectuant sa descente, se dirigea vers son hangar, quand le guide-rope échappa aux sapeurs-aérostiers.

Le ballon partit à la dérive. Finalement, déchiré par les arbres, il éclata et fut complètement détruit.

Les sept personnes qui se trouvaient dans la nacelle n'ont eu aucun mal.

Aldershot, ville d'Angleterre, dans le Hampshire, a un camp d'établissements militaire.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 4 MAI 1911

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 3e série	— —	91 53
Bruxelles 1902, 2.50 %	— —	101 20
Bruxelles 1905, 2 % lib.	— —	89 25
Anvers 1887, 2.50 %	— —	85 75
Anvers 1906, 2 %	— —	— —
Gand, 2 %	73 25	73 —
Liège 1886, 3 %	— —	— —
Liège 1897, 2 %	— —	72 50
Liège 1905, 2 %	83 75	84 —
Congo lots 1888	— —	66 75
CHARBONNAGES		
Abhlox et Bon F.	— —	— —
Amercœur (mars 1910)	— —	2740 —
Anderlues (3 d.septemb. 10)	— —	860 —
Berwinart (1er avril 10)	— —	— —
Bois-d'Avroy (4 avril 10)